

ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

L'ACCÈS À L'EMPLOI À L'ISSUE D'UNE FORMATION EN 2024 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

70%

Taux d'accès à l'emploi
six mois après la sortie de
formation en 2024

En 2024, 68 400 demandeurs d'emploi ont terminé une formation à visée « d'emploi direct » en Auvergne-Rhône-Alpes.

70% ont accédé à un emploi de plus d'un mois (cf Sources et Méthodes p7) dans les 6 mois suivant leur sortie de formation contre 65% au niveau France.

Auteur

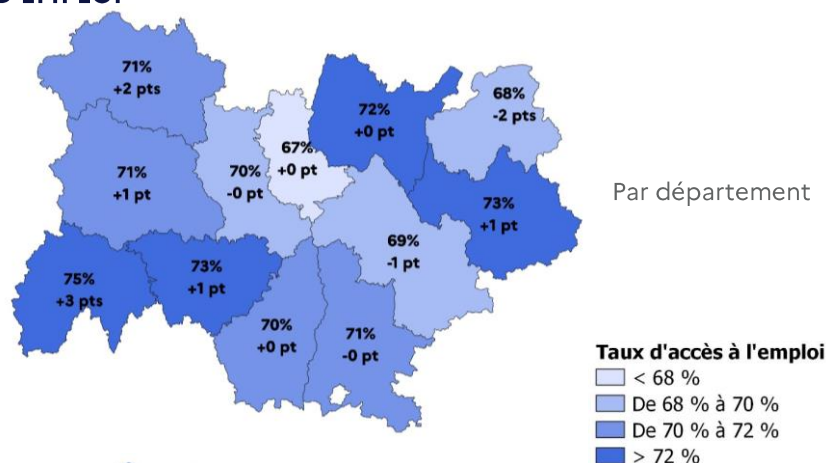
Service Statistiques, Études et Évaluation

+0 pt

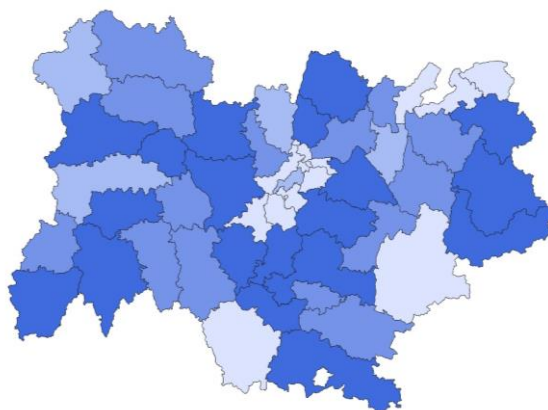
Stabilité du taux d'accès
à l'emploi à l'issue d'une
formation entre 2023 et
2024

CARTES 1 ET 2:

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À L'ISSUE D'UNE FORMATION EN 2024 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2023 PAR DÉPARTEMENT ET BASSIN D'EMPLOI



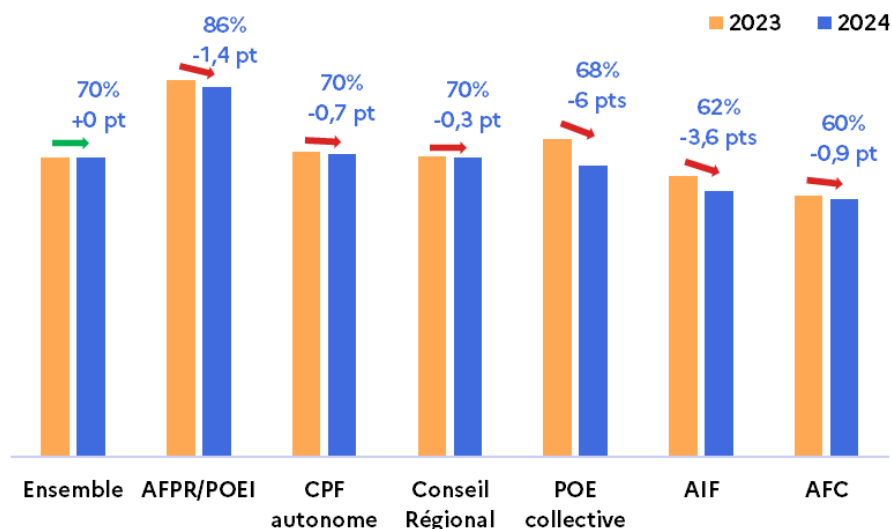
Par bassin d'emploi



Note de lecture : Dans le département de l'Allier, le taux d'accès à l'emploi à l'issue d'une formation en 2024 est de 71% et en hausse de +2 points sur un an

GRAPHIQUE 1:

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À L'ISSUE D'UNE FORMATION ET ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024 PAR TYPE DE FORMATION



L'accès à l'emploi varie en fonction du type de formation suivie : il est de 60 % pour les Actions de Formation Conventionnées (AFC), visant les personnes éloignées de l'emploi, contre 86 % pour les formations préalables à l'emploi (AFPR/POEI).

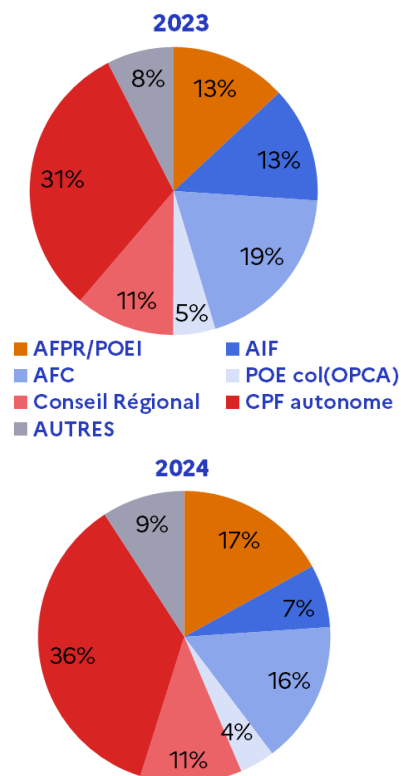
La part des AFPR/POEI parmi les sortants de formation est plus importante qu'en 2023 (cf. graphique 2). Ce type de formation avec un taux très élevé de retour à l'emploi explique que, globalement, le taux d'accès à l'emploi est stable sur un an alors qu'il est en baisse pour chaque type de formation.

La baisse des :

- AIF (-3,6 points) est particulièrement forte dans la Haute-Loire et la Savoie (-10 points),
- AFPR POEI (-1,4 points) dans la Drôme (-6 points) et la Haute-Loire (-4 points)
- AFC (-0.9 point) dans l'Ardèche (-5 points), l'Ain (-4 points) et la Haute-Savoie (-3 points).

GRAPHIQUE 2:

POIDS DE CHAQUE TYPE DE FORMATION PARMI LES SORTIES DE FORMATION EN 2023 ET 2024



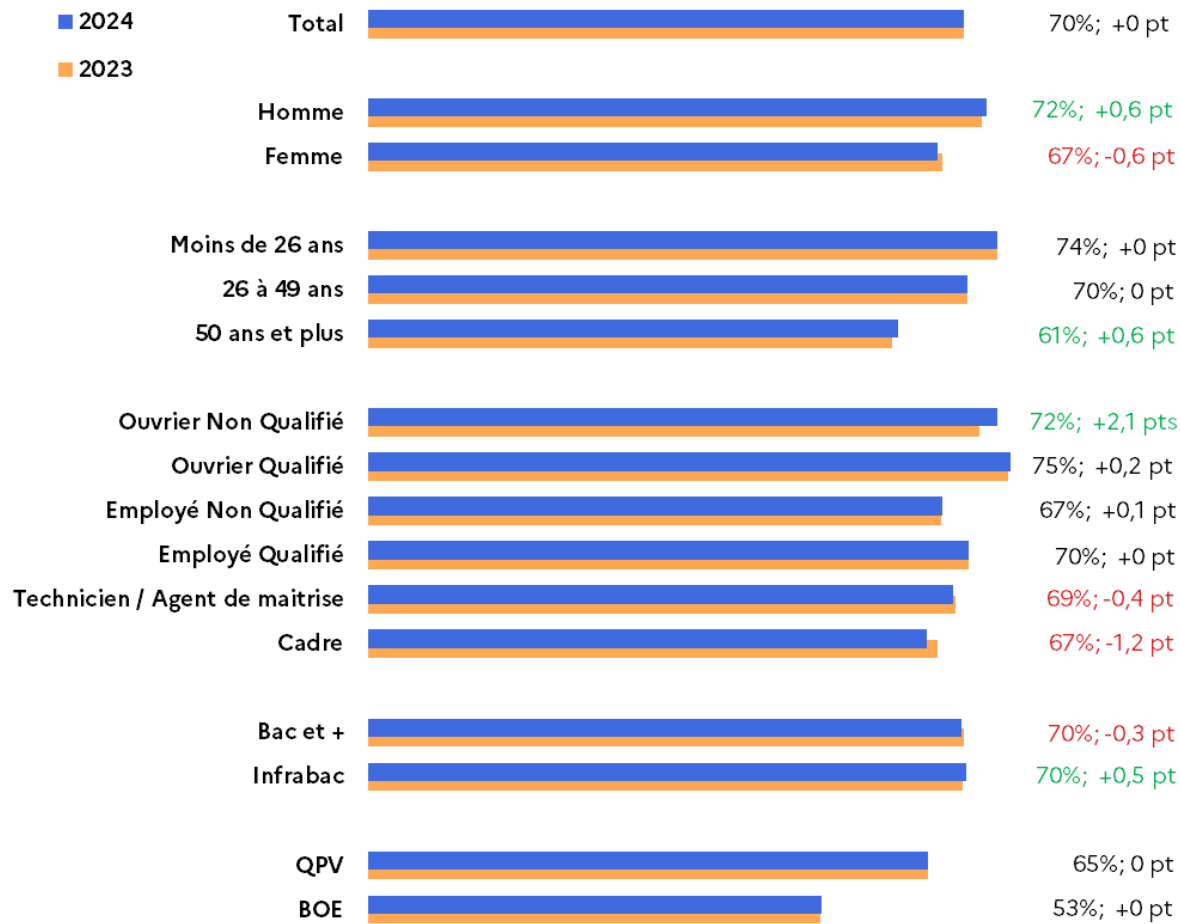
ENCADRÉ N°2

LES TYPES DE FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle) :** d'une durée maximale de 400 heures, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à France Travail. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC) :** conventionnée par France Travail, elle vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF) :** elle est attribuée par France Travail pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations :** depuis le premier trimestre 2020, il s'agit des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application Mon compte personnel de formation (CPF Autonome). S'ajoutent à celles-ci les stages financés par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), financée par les OPCO et France Travail. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou à acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

UNE BAISSSE POUR LES PUBLICS LES PLUS QUALIFIÉS

GRAPHIQUE 3:
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À L'ISSUE D'UNE FORMATION ET ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024 PAR PROFIL DU DEMANDEUR D'EMPLOI



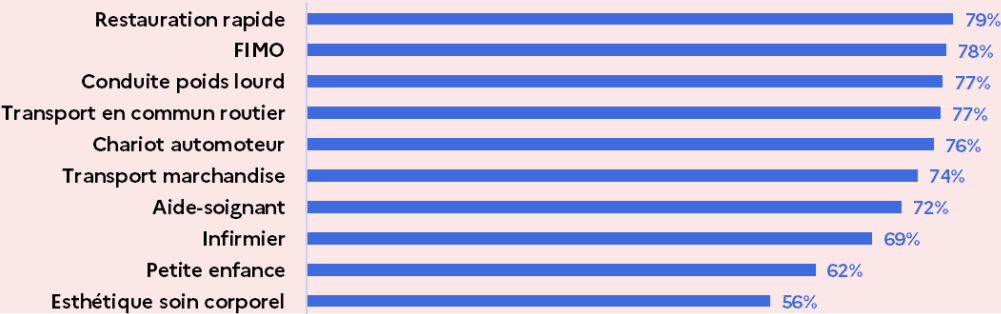
En 2024, comme les années précédentes, le taux d'accès à l'emploi varie fortement selon les publics. Il est élevé pour les hommes, les jeunes et les demandeurs d'emploi qualifiés, en particulier les ouvriers (75%). Contrairement à l'année précédente, en 2024, les publics les plus éloignés de l'emploi sont en hausse : Séniors (61%, +0,6 point), Ouvriers non qualifiés (72% ; +2,1 points), Infrabac (70% ; +0,5 point), tandis que la baisse concerne plus particulièrement les femmes (-0,6 point) et les demandeurs d'emploi les plus qualifiés : Bac et + (-0,3point) ; Cadres (-1,2 point) et Techniciens Agents de maitrise (-0,4 point).

ENCADRÉ N°2

Les publics prioritaires

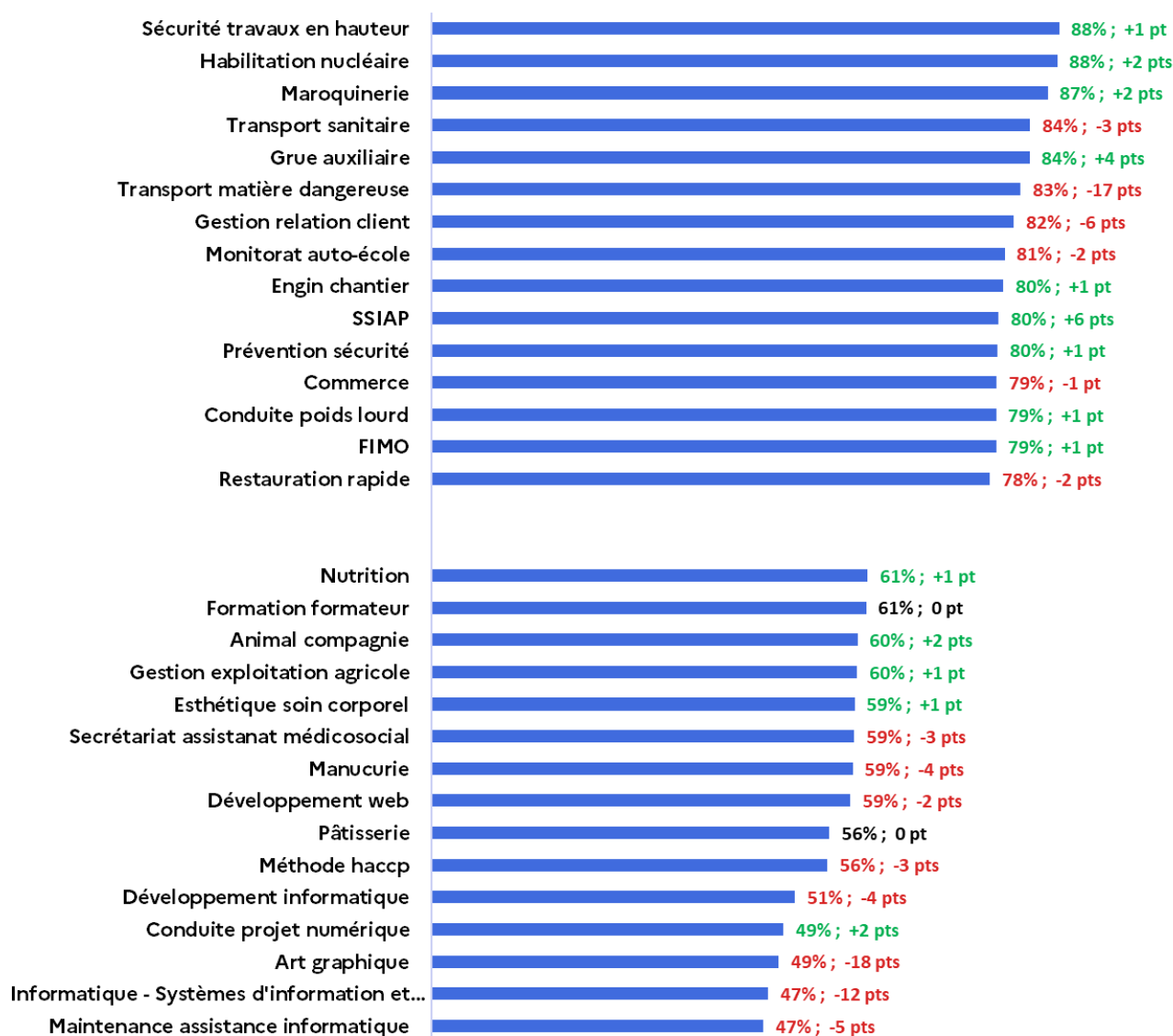
En 2024, 37 200 demandeurs d'emploi éligibles au Plan Régional pour l'Investissement dans les Compétences (PRIC) sont sortis de formation, soit 54% de l'ensemble des sortants de formation à visée d'emploi direct en Auvergne-Rhône-Alpes. 68% ont retrouvé un emploi dans les 6 mois, soit 4 points en dessous du public non PRIC. Au sein de ce public, de fortes disparités existent. Les jeunes de niveau de formation inférieur ou égal à bac +2 et les demandeurs de 26 à 55 ans avec un niveau inférieur ou égal au bac (non bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou du RSA) ont des taux de retours à l'emploi élevés (77%). Au contraire, les séniors de plus de 55 ans, les bénéficiaires du RSA ou les bénéficiaires de l'obligation d'emploi affichent des taux faibles (resp. 57%, 53% et 53%).

GRAPHIQUE 4:
TOP 10 DES FORMATIONS AUX MEILLEURS TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LE PUBLIC ÉLIGIBLE AU PRIC



LE TRANSPORT TRÈS PRÉSENT PARMIS LES FORMATIONS QUI RECLASSENT LE PLUS

GRAPHIQUE 5: TOP 15 DES FORMATIONS AUX TAUX D'ACCÈS LES PLUS ET LES MOINS ÉLEVÉS EN 2024 PARMIS LES FORMATIONS LES PLUS REPRÉSENTÉES ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2023



En 2024, la formation en Sécurité travaux en hauteur présente le meilleur taux d'accès à l'emploi avec 88% des 200 stagiaires trouvant un poste. Le financement de cette formation provient à moitié du CPF autonome.

Puis, parmi les formations au taux d'accès à l'emploi les plus élevés, on trouve des formations majoritairement :

- de type préalable à l'embauche (AFPR/POEI) qui forment par la pratique des techniques professionnelles du métier comme Maroquinerie, Monitorat auto-école, Gestion relation client ou Restauration rapide.
- financées par le CPF autonome pour l'acquisition de compétences supplémentaires essentielles à une employabilité rapide et notamment dans le transport : Grue auxiliaire, Transport matière dangereuse, Engin chantier, Conduite poids lourd et FIMO.

Parmi les formations au taux d'accès à l'emploi les plus faibles, on trouve des formations majoritairement :

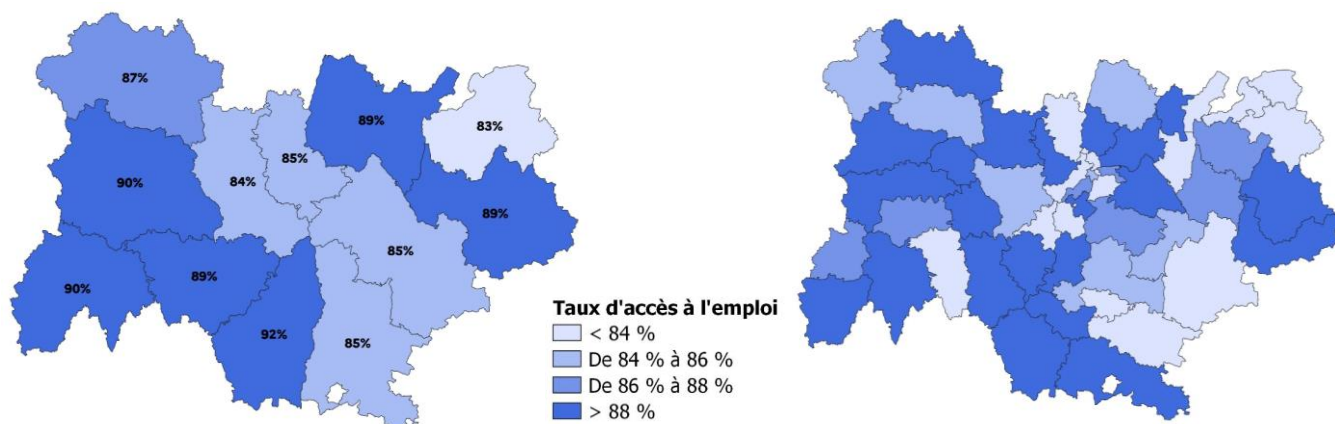
- financées en AFC et en forte baisse sur un an (Méthode HACCP (-3 points), Maintenance assistance informatique (-5 points) ou Secrétariat assistantat médicosocial (-3 points))
- en CPF autonome sur des métiers destinés à la création d'entreprise (Nutrition, Animal compagnie, Esthétique soin corporel, Manucurie)

Globalement, les meilleurs taux d'accès à l'emploi (78%) se trouvent dans les domaines de formation en transport, logistique et énergie, électricité. À l'opposé, les formations en sciences humaines, langues, pédagogie, information communication et électronique, informatique, télécommunication ont les taux de reclassement les plus faibles (57%).

LES FORMATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE PLUS EFFICACES POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI QUALIFIÉS OU SUR LES FORMATIONS COURTES

CARTES 3 ET 4:

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À L'ISSUE DES FORMATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2024 PAR DÉPARTEMENT ET BASSIN D'EMPLOI



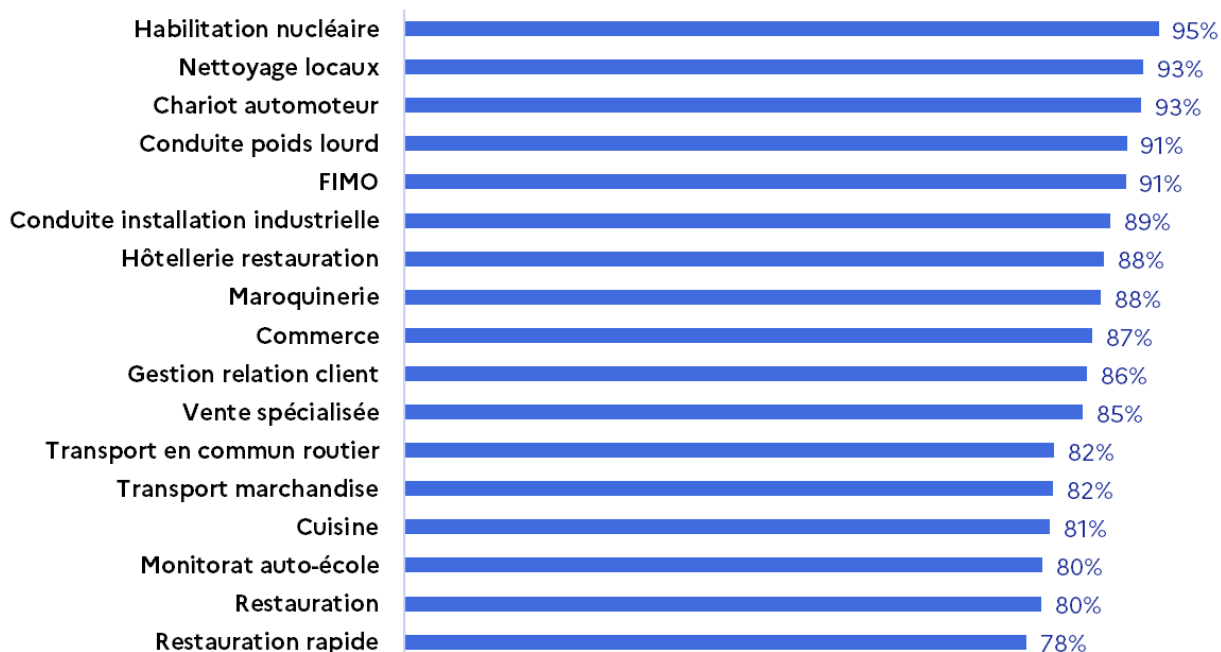
11 600 demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation préalable à l'embauche en 2024, soit 17% de l'ensemble (contre 13% en 2023).

86% ont eu accès à un emploi dans les six mois suivant leur sortie de formation, en baisse de -1,4 point par rapport à 2023.

Le taux d'accès à l'emploi des formations préalables à l'embauche :

- décroît avec la durée de la formation : de 90% pour les formations de moins de 100 heures à 79% pour les formations de plus de 500 heures ; et avec l'âge du stagiaire 87% pour les jeunes et 82% pour les seniors ;
- croît avec le niveau de qualification du demandeur d'emploi : de 83% pour les employés non qualifiés à 91% pour les cadres
- est plus faible pour le domaine du Sport, hôtellerie, restauration, tourisme (81%). Il est particulièrement élevé pour les domaines du BTP, travaux publics (90%), de l'Electronique, informatique, télécommunication et Energie, électricité (91%).

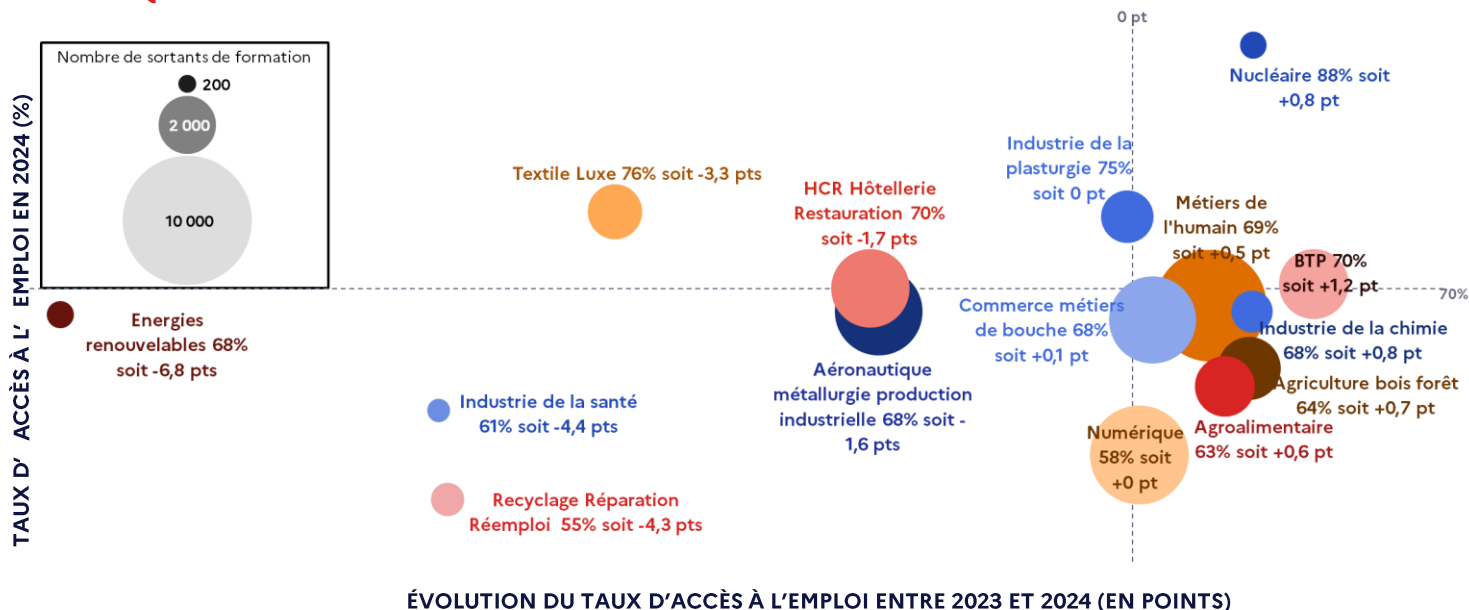
GRAPHIQUE 6: TOP 15 FORMATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE AUX MEILLEURS TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI



L'Action de Formation Préable au Recrutement (AFPR) et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) sont deux dispositifs d'aide aux employeurs. Ils ont pour objectif de former les demandeurs d'emploi avant une embauche afin d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi.

71% DES SORTANTS D'UNE FORMATION RELEVANT D'UN DOMEX ACCÈDENT À UN EMPLOI DANS LES SIX MOIS

GRAPHIQUE 7: TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024 PAR DOMEX



Note de lecture : la taille des bulles est proportionnelle au volume de sortants de formation du secteur. Plus la bulle est en haut, plus le taux d'accès à l'emploi en 2024 est élevé. De même, plus la bulle est à droite plus l'évolution entre 2023 et 2024 du taux d'accès à l'emploi est forte.

France Travail Auvergne-Rhône-Alpes agit sur les secteurs les plus stratégiques pour la région, les Domaines d'Excellence (DOMEX).

46 100 demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation relevant d'un DOMEX en 2024 (soit 67% de l'ensemble des sortants).

Leur taux d'accès à l'emploi est de 71%, soit 4 points au-dessus des formations hors DOMEX (67%), et stable par rapport à 2023.

Ce taux varie de 55% pour le Recyclage réparation et réemploi, à 88% pour le Nucléaire.

Six DOMEX sont en baisse par rapport à 2023 :

- Energies renouvelables (-7 points) ;
- Industrie de la santé (-4 points) ;
- Recyclage réparation et réemploi (-4 points) fortement impacté par la formation Maintenance assistance informatique (52%) qui représente la moitié des stagiaires de ce DOMEX
- Textile Luxe (-3 points) qui reste à un niveau de retour à l'emploi élevé (76%) fortement impacté par la formation Maroquinerie (40% des sortants de formation de ce Domex et un taux d'accès de 85%)
- Hôtellerie, café, restauration (-2 points) avec des niveaux hétérogènes entre les formations : 55% pour Pâtisserie et 80% pour Restauration rapide
- Aéronautique métallurgie production industrielle (-2 points) avec des niveaux hétérogènes entre les formations : 59% pour Méthode HACCP et 73% pour Soudage ou Installation électrique

A l'inverse, le DOMEX BTP affiche la plus forte hausse (+1 point), variant de 54% pour Bâtiment second œuvre à 72% pour Habilitation électrique



Sources et Méthodes

CHAMP

Ensemble des formations à visée "emploi direct" suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, qu'elles soient financées par France Travail ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. Des formacodes sont exclus du champ car ils ne correspondent pas à des formations à visée d'"emploi direct".

INDICATEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI (AU SENS DE L'INDICATEUR F-TAE)

Il vise à repérer l'accès à un emploi au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à l'indicateur de la convention tripartite F-TAE.

Numérateur : demandeurs d'emploi ayant achevé au mois M une formation prescrite par France Travail et qui, entre la date de sortie de formation et M+6, ont eu accès à un emploi, c'est-à-dire pour lesquelles l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h);
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois ;
- sont en POEI
- ont au moins 78h de travail sur 1 mois via les données de la DSN.

Dénominateur : demandeurs d'emploi ayant achevé au mois M une formation prescrite par France Travail. L'évaluation de l'indicateur pour l'année N est réalisée à partir du rapport entre le cumul des numérateurs et le cumul des dénominateurs sur la période.



En savoir plus

« Les entrées en formation en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes »

France Travail Auvergne-Rhône-Alpes, Éclairages et Synthèses n°1, juillet 2025

En 2024, en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 101 800 entrées en formation ont été réalisées, soit -15% sur un an (-18 500). Cette baisse concerne principalement les formations financées par France Travail (-23 200 soit -43%).

Directeur de la publication
Michel SWIETON, Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

Directeur de la rédaction
Vincent GIQUET, Responsable du service Statistiques, Études et Évaluation.

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation
ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES